

Le CREPS fait bénéficier les sportifs des installations ci-dessous pour la durée de la saison sportive : à partir de la rentrée scolaire, début septembre jusqu'au 30 juin. Certaines prestations pourront être servies pendant les vacances scolaires à la demande du responsable de pôle au chargé du département haut-niveau, sous sa responsabilité et sur justificatifs (formation, stage...).

REPAS DETENTE	FOYER / CAFETERIA	<ul style="list-style-type: none"> Espace détente avec boissons chaudes et froides au comptoir ou en libre-service. Salle de télévision. Salle de jeux. Zone Wi-fi.
	RESTAURANT	<ul style="list-style-type: none"> Self-service pouvant accueillir jusqu'à 300 personnes. Salle pour petit groupe (maximum 14 personnes), réservation possible sur demande. Menus composés avec une diététicienne.
	LIEU DE VIE	<ul style="list-style-type: none"> Salle avec animateur, équipée de 5 postes informatiques, de jeux de société. Fonctionne le week-end avec un surveillant.

HEBERGEMENT	INTERNATS CREPS	<ul style="list-style-type: none"> Bâtiment Aquitaine : 2 chambres simples (surveillants), 1 double, 14 triples. Bâtiment Guyenne : 1 chambre double (surveillants), 16 triples. Bâtiments Gironde : 4 chambres simples (dont 2 surveillants), 8 doubles. Bâtiment Garonne : 4 chambres simples (dont 1 surveillant), 8 doubles. Bâtiment Pyrénées : 1 chambre double (surveillants), 16 chambres triples. <p>7 chambres sont accessibles aux handicapés. Les sportifs des pôles sont 2 par chambre. Dans les chambres triples, le troisième lit est utilisé en cas de nécessité ou pour les stages, pendant les vacances scolaires. Accès à internet selon l'âge des sportifs et horaires déterminés.</p>
	INTERNATS SCOLAIRES	<ul style="list-style-type: none"> Lycée Alfred KASTLER : environ 90 lits. Lycée Victor LOUIS : environ 50 lits. <p>Hébergements gérés par les établissements scolaires.</p>
	RESIDENCES UNIVERSITAIRES	<ul style="list-style-type: none"> Résidence Pierre Gilles de GENNES, 6 unités de 4 chambres individuelles avec 2 salles d'eau et 2 WC (convention entre le CREPS et le CROUS).
	CHAMBRES HOTELIERES	<ul style="list-style-type: none"> Hôtel STARS (convention entre le CREPS et l'hôtel), tarifs préférentiels. Résidences hôtelières à Talence, Bordeaux ou Mérignac.